

## Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 6 mai 2021

## L'arbre en ville

# Lancement de la consultation autour de la Charte de l'arbre

**Du jeudi 6 mai au vendredi 27 août 2021**

Du jeudi 6 mai au vendredi 27 août 2021, une période de consultation s'ouvre sur la [plateforme Fabrique citoyenne](#) afin que les habitants participent à la constitution de la Charte de l'arbre et aux engagements qui visent à répondre aux enjeux autour de l'arbre en ville.

La Ville de Rennes plante près de 3 000 arbres supplémentaires chaque année, et en plantera encore davantage, 30 000 d'ici 2026, pour améliorer le cadre de vie, mais aussi pour adapter le milieu urbain au réchauffement climatique. Accueillir davantage d'arbres implique de les entretenir, de les élaguer et d'accepter d'en abattre quand c'est nécessaire : pour lutter contre certaines maladies, maintenir une bonne distance avec les habitations, garantir la sécurité, réaliser des aménagements. Ces opérations font parfois réagir des habitants ou des associations. La Ville de Rennes a réuni une commission Arbres dans la ville et lance aujourd'hui une consultation citoyenne sur le sujet. Ces échanges doivent permettre d'élaborer une charte de l'arbre dans la ville, avec des engagements en termes de préservation, d'abattages lorsque c'est nécessaire, et de plantations d'essences locales et durables.

## Une charte pour sensibiliser et pour préserver le patrimoine arboré

Pendant deux ans, dans le cadre d'une commission Arbres dans la ville qui a rassemblé des habitants, des chercheurs et des représentants d'associations environnementales, un travail a été engagé pour la rédaction d'une [Charte de l'arbre](#). Ceux-ci se sont réunis tous les mois pour discuter du sujet, d'abord en présentiel puis en visio-conférence. La première version de la Charte, publiée sur le site de la Fabrique citoyenne, comporte une trentaine d'engagements de la Ville de Rennes pour sensibiliser, préserver le patrimoine arboré existant et planter durablement en tenant compte du changement climatique. En parallèle, des discussions vont être engagées avec les aménageurs, promoteurs immobiliers, propriétaires fonciers, et les différents acteurs de l'arbre afin qu'ils s'associent

---

également aux côtés de la Ville avec leurs propres engagements.

## Consultation citoyenne

En complément du travail de la commission Arbres dans la ville, une consultation est proposée aux habitants sur le site de la Fabrique citoyenne. Celle-ci permet de prendre connaissance et de réagir aux 33 engagements de la Ville de Rennes proposés dans la charte. Les remarques, questions et contributions permettront d'enrichir la réflexion sur l'arbre dans la ville et de préciser les actions concrètes de la Charte de l'arbre. Des fiches action préciseront les modes d'intervention, les acteurs impliqués et les moyens financiers disponibles. Elles seront rédigées progressivement en fonction des priorités d'actions retenues.

Cinq questions sont posées autour des actions qui pourraient être mises en place afin de :

- sensibiliser à la présence de l'arbre ;
- protéger et valoriser le patrimoine existant ;
- promouvoir les avancées scientifiques et technologiques au service de l'arbre ;
- planter de manière durable dans les nouveaux aménagements ;
- développer des typologies différenciées de plantations.

## Calendrier

Du jeudi 6 mai au vendredi 27 août : concertation en ligne sur le site de la Fabrique citoyenne.

À l'automne : synthèse et restitution.

Suite à la restitution, la charte sera signée par la Ville de Rennes mais aussi par les acteurs qui voudront s'engager : aménageurs, propriétaires fonciers, bailleurs sociaux, promoteurs concessionnaires de réseaux qui de par leurs actions sur la ville, ont tous un rôle à jouer pour la préservation du patrimoine arboré.

## Les arbres à Rennes en quelques chiffres

- Un solde positif de 2 424 arbres est enregistré sur le territoire communal entre 2018 et 2020 ;
- 123 000 arbres en tout dans les rues et les parcs ;
- 30 000 arbres à planter en six ans ;
- 31 % de la canopée rennaise est privée (particuliers, copropriétés, entreprises).

## Pratique

---

→ Lien vers la plateforme de consultation [Fabrique citoyenne](#)

→ Lien vers la [charte de l'arbre](#) version courte.